

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'acte de discontinuation* doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Framière insertion 10 centins par ligne
 Double insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Messes solennelles en faveur des bienfaiteurs de l'Hospice des Sœurs de Charité à Québec; quelques considérations de la part de M. Chs.-E. Rouleau, l'un des rédacteurs du *Canadien*, au sujet de cette importante institution, fondée à Québec, en 1848, par son Mgr Turgeon.—Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de St-Albert, territoire du Nord-Ouest.—Médailles d'honneur accordées à M. l'abbé Ls.-Adolphe Pâquet, agrégé au Séminaire de Québec, par le Colège de la Propagande à Rome.—Extrait d'un discours de l'Hon. M. Wurtelle, Trésorier de la Province de Québec, lors d'une démonstration dont il a été l'objet à Louiseville: Le clergé et la colonisation; l'Eglise et l'Etat; emprunt Français et nos relations avec la France; émigration et colonisation.

Causerie Agricole: Culture de l'orge.—Espèces et variétés.—Climat et sol.—Place dans la rotation.—Préparation du sol.—Engrais et amendements.—Semence.—Récolte de l'orge.

Sujets divers: Cercle agricole de Deschambault: M. le Dr L.-C. Mayrand remplace M. Joseph Drapeau comme secrétaire-correspondant; exhibition des grains et légumes.—Les maladies des volailles.—Profondeur à laquelle le blé semé lève le mieux.—Meilleur végétal pour les vaches à lait: navet blanc plat.—Valeur relative des principaux articles de fourrage.—Nos pâturages et nos prairies.—Les outils de la ferme.

Choses et autres: Colonisation dans le comté de Témiscouata.—Les orphelinats agricoles dans le canton de Wentworth.—La traversée de la Malbaie au quai St-Denis de Kamouraska.
Recettes: Couvrouement du genou chez le cheval.—Enchevêtrement chez le cheval.

Prime offerte à nos abonnés.—Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier décembre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première fois en 1790, par la Société d'agriculture du Canada, et a pour titre: "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'agriculture en Canada."—Nous expédierons cette brochure le 1er décembre prochain, à ceux qui auront payé sur abonnement jusqu'au 1er août 1883.

REVUE DE LA SEMAINE

L'Hospice des Sœurs de Charité à Québec.—Deux messes solennelles ont été célébrées la semaine dernière à la chapelle de cette Communauté, pour les bienfaiteurs de l'orphelinat sous la direction de ces dévouées religieuses. Cette imposante cérémonie a donné lieu à l'écrit suivant de M. C. E. Rouleau; nous en empruntons quelques extraits au *Canadien*:

Un auteur français a donné de la charité la définition suivante:

"La première, la plus belle et la plus aimable de toutes les vertus, la charité, consiste à aimer Dieu et à aimer beaucoup nos frères, qui sont ses enfants, qui sont nos petits frères du bon Dieu, comme est dit saint François d'Assise." Cette vertu a été un honneur, si nous pouvons nous exprimer ainsi, chez tous les peuples, dans tous les siècles et sous tous les gouvernements. Cette proposition nous a été démontrée l'hiver dernier par M. l'abbé Bruchési avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Le Canada, quoique jeune encore, a donné et donne tous les jours de nombreux exemples de cette sublime vertu. Notre belle patrie a été fondée par la charité; elle a vécu par la charité, et elle vit encore par la charité. Toujours et partout, la charité fait ressentir ses effets bienfaisants. Mais où cette vertu brille-t-elle avec le plus d'éclat? Nous n'hésitons pas à le proclamer hautement: c'est chez la Sœur de Charité. Son nom seul indique son rôle dans la société.

Nous voyons la Sœur de Charité au chevet du moribond; nous la rencontrons dans le plus dégoûtant taudis; nous l'avons vue autrefois sur nos champs de bataille prodiguant ses soins aux blessés; nous la voyions encore dans les prisons consolant les malheureux marqués du sceau du déshonneur. Elle pénètre partout, dès qu'il y a une douleur à soulager. C'est d'elle que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* a dit:

Donne au malade la santé,
 Au mendiant le pain qu'il pleure,
 A l'orphelin une demeure,
 Au prisonnier la liberté.

Et pour pratiquer cette vertu, quels moyens possède notre Sœur de Charité? Aucun. Elle fait la charité au moyen de la charité, ou si vous le voulez, elle donne aux pauvres l'amour qu'elle reçoit d'une main amie. La religion seule peut enfanter un tel miracle d'abnégation.

En présence de tant de dévouement, resterions-nous insensibles? Est-ce que nous hésiterions un seul instant à seconder les généreux efforts de ces révérendes religieuses qui nourrissent nos enfants et leur donnent une éducation des plus